

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Ouverture de la piscine d'Erguël

La piscine d'Erguël va ouvrir ses portes jeudi 21 mai 2009, à l'occasion de l'ascension. Cette ouverture a coïncidé avec la fermeture du bassin de natation située dans le complexe des halles de gymnastique. Pour profiter au mieux de la saison à venir, il est vivement conseillé d'acheter un Pass-Sport. Ce document est en vente à la caisse municipale (se munir d'une photo passeport) et il permet, – pour le prix de Fr. 55.- pour les étudiants et AVS et de Fr. 80.- pour les adultes – d'accéder sans limitation aux installations sportives de Saint-Imier, soit la piscine d'Erguël, le bassin de natation et la patinoire d'Erguël. La durée de validité du Pass Sport est de douze mois dès la date de son achat. Cette offre très attractive s'adresse bien sûr aux habitants de Saint-Imier, mais également à toutes les personnes extérieures à la commune. Les utilisateurs de la piscine d'Erguël sont priés de se conformer aux prescriptions affichées à l'entrée.

Garde- bain recherché

La Municipalité de Saint-Imier recherche pour le bassin de natation un garde-bain pour œuvrer tous les mardis de 18.00h à 21.00h dès le 22 septembre 2009

Les personnes intéressées doivent adresser leur offre auprès de la commune à l'attention de Mme Rumo où des renseignements complémentaires peuvent être demandés (tél. 032 942 44 43).

Pour déposer sa candidature, il est indispensable d'être en possession des brevets suivants : B1 (brevet de sauvetage 1) ainsi que le CPR1 (massage cardiaque) et d'avoir 16 ans révolus

Saint-Imier, le 20 mai 2009